

## La Résidence Accueil « Les Vallées »

Un habitat pérenne pour des personnes en souffrance psychique

### MISSION DU SERVICE

Le dispositif accueille des **personnes en situation de précarité et/ ou de handicap psychique, adhérant à une démarche de soins engagée**. Il met à leur disposition des logements de types studios, T2 ou T3. Une équipe du CHP (Unité De Vie Sociale – UDVS), travaillant dans nos murs, nous accompagne dans la réalisation de nos activités.

Nos missions sont de :

#### Rendre l'utilisateur acteur de ses projets :

- via un contrat associant le résident, l'OGFA et le CHP ;
- par l'élaboration d'un projet d'accompagnement ;
- en lui proposant un espace d'expression à travers la consultation des usagers ;
- en lui donnant la parole concernant sa prise en charge sur le service, lors de réunions collectives, en présence des représentants de l'OGFA et du CHP.

#### Favoriser l'inclusion sociale de l'utilisateur :

- par l'accès à un logement dans la cité et le maintien et/ ou le développement de leur autonomie à vivre dans un logement (seul ou en colocation) ;
- en limitant les risques d'isolement ;
- en permettant et en favorisant la restauration des liens sociaux et familiaux.

#### Permettre une prise en charge globale du résident :

- par le travail de coordination de l'équipe pluridisciplinaire, tant sur le champ social et médico-social, que sur le sanitaire ;
- par la mise en œuvre des aides et des compensations nécessaires au maintien dans le logement.

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accompagnées : **46**

Sexe : **15** femmes et **31** hommes

Moyenne d'âge : **51 ans**

Durée moyenne de séjour : **6 ans**

Taux d'occupation : **91 %**



**Année d'ouverture : 2007**  
**Nombre de salariés : 4 + 1 coordinatrice et 1 responsable de pôle**  
**Nombre de places : 45**

### ÉLÉMENTS DE PROFIL

**Tranches d'âge (effectif présent au 31/12/2024) : une forte représentation des résidents dans la tranche 50 - 69 ans**

#### RA « Les Vallées » 2024

Age	Effectif	%
18 - 24	1	2 %
25 - 49	15	35 %
50 - 59	19	44,5 %
60 - 69	8	18,5 %
Total	43	100 %

En comparant nos données 2024 à celles de 2023, nous observons :

- **Une seule personne admise en 2024 dans la tranche d'âge des 18-24 ans ;**
- **Une hausse importante de la tranche des 25-49 ans**, qui représente aujourd'hui 35 % de l'effectif. Au niveau des admissions 2024, 4 usagers avaient moins de 35 ans et 2 usagers avaient moins de 40 ans ;
- **Une stabilité de la tranche des 50-59 ans**, qui constitue le profil en âge le plus représenté et qui n'a connu aucune admission sur les 7 entrées en cours d'année ;
- **Une baisse de la part des 60-69 ans dans l'effectif** avec une seule admission en cours d'année.

La moyenne d'âge est de 51 ans contre 53 l'année précédente.

## ÉVÈNEMENTS MAJEURS

**La RA a pu bénéficier du report, sur le 1<sup>er</sup> semestre, du budget non consommé en 2023, de la Conférence des financeurs « Prévenir le risque de perte d'autonomie »** ; cela a permis de maintenir un programme d'activités au profit des résidents jusqu'à fin juin (sorties collectives mensuelles, médiation animale, activités physiques adaptées ...).

Le non-renouvellement de la subvention a été l'occasion de réfléchir à de nouvelles idées d'animation. Un projet de création musicale, mobilisant un collectif d'artistes-résidents réuni sur l'écriture de textes et la mise en musique sur CD, a suscité beaucoup d'intérêt. Les textes durs, souvent poétiques, révèlent les parcours et les maux d'artistes peu épargnés par la vie, de manière puissante et authentique.

**Les élections des membres du Conseil de la Vie Sociale** ont eu lieu en fin d'année 2023 ; 2024 constituait donc la première année pleine de fonctionnement. 3 séances se sont déroulées, durant lesquelles les représentants des résidents ont été consultés dans le cadre des actualisations du Livret d'accueil, du Règlement de fonctionnement et du Contrat de Séjour. Après relecture des documents réglementaires, le CVS a émis un avis favorable. Le CVS a aussi été force de proposition dans l'organisation des fêtes de fin d'année, en proposant de financer une partie des cadeaux grâce aux ventes de crêpes et cafés mis en place, tout au long de l'année. L'action a été un vrai succès et l'objectif a été atteint.

**Les réunions des colocataires ont été réalisées régulièrement pendant l'année.** Ces moments sont riches et très investis par les résidents. Nous avons pu aborder différents sujets relatifs à la vie du service et traiter, sous un angle préventif et éducatif, des problématiques rencontrées dans les logements, comme les infestations de blattes ou la surconsommation énergétique. Les résidents se sont montrés concernés et intéressés.

Nous avons déploré **un nombre important de décompensations psychiques** au cours de l'année. Le nombre d'hospitalisations a donc fortement augmenté. Il a été nécessaire de maintenir le contact avec les résidents hospitalisés, afin de prévenir le risque de rupture de parcours et de favoriser leur retour. Nous avons profité de ce contexte particulier pour rediscuter avec le CHP des délais d'hospitalisation, parfois trop longs, ou l'absence de prise en soin sur des situations qui nous paraissaient sensibles.

## PERSPECTIVES

Nous mènerons en 2025 :

- La révision du projet de service ;
- L'autoévaluation du dispositif à partir du référentiel de l'HAS ;
- Le déploiement d'OGIRYS, nouveau logiciel métier de l'OGFA

## Les étayages nécessaires pour le maintien au domicile du plus grand nombre

80 % des personnes ont besoin d'une aide ou d'une supervision pour la réalisation des actes du quotidien ; 20 % sont autonomes et bénéficient d'une simple veille. Dans le détail :

- 13 personnes bénéficient d'une PCH ;
- 5 sont accompagnées par le SAMSAH ;
- 5 ont une aide-ménagère ;
- 6 sont accompagnées par l'UDVS dans le cadre des courses et 14 pour du ménage ;
- 12 font l'objet de stimulation régulière pour du tri et du ménage par l'équipe RA.

**Depuis septembre 2024, l'équipe sociale de la RA a mis l'accent sur les visites à domicile avec, notamment, l'aide au ménage. L'augmentation importante du nombre de logements dégradés, par l'absence d'entretien, a rendu nécessaire un réajustement dans nos interventions.**

## L'insertion professionnelle : ¼ des résidents concernés

- 5 personnes travaillent en ESAT ; sur ces 5 personnes, 3 sont embauchées et les 2 autres sont encore dans le dispositif « Passerelle » ;
- 2 personnes ont réalisé un stage court en ESAT ;
- 1 stage avec Cap Emploi a été effectué ;
- 1 formation en alternance est mise en œuvre ;
- 1 contrat AAVA a été honoré ;
- 1 formation avec l'organisme Eklore a été organisée.

## Des sorties moins importantes que par le passé

Une personne est sortie avec un relogement en parc privé. Pour la seconde, il s'agit d'une hospitalisation longue en psychiatrie avec un changement de projet de logement.

Nous avons aussi admis 7 nouveaux résidents, avec une moyenne d'âge de 38 ans, dont les attentes nécessitent de revoir nos propositions d'accompagnement dans une dynamique inclusive.

## Des mesures de protection pour 76 % des résidents

37 personnes sont sous curatelle renforcée, 3 sont sous tutelle et 6 personnes, seulement, n'ont pas de mesure.

## Des modalités d'hospitalisation répondant à des besoins de soins de degrés divers

4 semaines d'hospitalisation séquentielle ont concerné 2 patients.

Nous notons une augmentation des hospitalisations pour décompensation psychique, puisqu'elles ont concerné 18 résidents (contre 6 en 2023), représentant 930 jours d'hospitalisation en 2024 (contre 631 jours en 2023).